

le MAG,

N°73

Printemps 2016

st-aignan
de
GRAND
Lieu

p.4

GROS PLAN:

TRANSFERT DE L'AÉROPORT



p.6

L'Emploi, priorité municipale
et métropolitaine



p.9

L'Animation du Territoire

SOMMAIRE

4

Gros plan :
Transfert de
l'aéroport

6

Actu métropole
et interco

7

Actu mairie

9-11

Dossier :
L'Animation
du Territoire

12

Actu mairie

14

Vivre à
Saint-Aignan de
Grand Lieu

18

Bloc notes

Edition :

Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu

Directeur de la Publication :

Jean-Claude Lemasson

Directeur de la Rédaction :

Pierre Péran

Responsable du Service

Communication : Myriam Bouet

Rédacteur en Chef : Jérémie Lesieur

Rédaction : Myriam Bouet, Jérémie
Lesieur

Maquette : Mediapilote

Impression à 2 000 exemplaires, papier
recyclé 100%, encres végétales et label
Imprim'Vert : Offset 5

Photo : Petite Une «L'emploi» -

Patrick Garçon / Nantes Métropole



SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU CONTINUE DE VIVRE !

La commune est le premier recours vers lequel se tournent naturellement les administrés pour des questions liées à leur vie quotidienne. Notre rôle de service public local est d'abord de répondre à la demande citoyenne ; chaque jour nos services municipaux y contribuent positivement.

Au-delà, les élu(e)s de Saint-Aignan de Grand Lieu se mobilisent afin de répondre aux problématiques qui ne sont pas forcément dans leur champ d'action immédiat. C'est notamment le cas dans le domaine de l'emploi - du ressort de l'État et de la Région - où nous tentons de donner des réponses locales à la crise économique ; une crise dont les effets n'en finissent pas de se répercuter sur nos finances publiques. Cependant, notre volonté est trop solide pour se réduire à la morosité nationale et nous ne souhaitons pas répercuter ces effets néfastes sur les familles Aignanaises.

L'ENGAGEMENT POUR NOTRE VIE LOCALE

Chacun, chacune, est aujourd'hui le témoin d'une promesse tenue : le dernier Conseil municipal a entériné le gel de l'ensemble des taxes dont nous avons la maîtrise pour l'année 2016, et ce, pour la 6^{ème} année consécutive pour la taxe d'habitation et 12^{ème} année pour la taxe foncière (lire page 12). La mesure est porteuse de sens pour chaque citoyen-contribuable : elle préserve votre pouvoir d'achat, elle nous impose à faire preuve de créativité pour rechercher de nouvelles recettes, elle nous contraint à poursuivre les efforts pour diminuer encore les dépenses de fonctionnement... Cette méthode - qui oblige à faire mieux avec moins - est déterminante pour maintenir notre qualité de vie.

Cette année encore, nous sommes particulièrement vigilants à préserver et renforcer le niveau des services publics aux Aignanaise, tout en absorbant le choc que l'État inflige à nos recettes avec la baisse de ses dotations. Nous continuons d'assumer l'intégralité des surcoûts liés aux Temps d'Accueils Périscolaires (TAP) et nous allons plus loin dans d'autres domaines : côté emploi, nous créons un nouveau service pour aider les Aignanaise(es) en recherche d'orientation professionnelle, et en priorité bien sûr, ceux qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi ; côté associations, la restructuration de la salle Polyvalente offrira dès la rentrée un outil adéquat aux pratiques sportives renouvelées et une offre étendue ; côté jeunesse, l'emplacement de la future Maison des Jeunes a été retenu

et les travaux débiteront aux premiers jours de 2017 ; côté petite enfance, l'anniversaire des 10 ans du multi accueil promet une belle journée ; côté animation du territoire, la programmation d'été est renouvelée et les réflexions pour préparer au mieux les Festifolies 2017 vont débiter avec vous. Les exemples ne manquent pas et nous mettons tout en œuvre pour faire les bons choix qui assurent l'avenir et le dynamisme de notre vie locale.

Seulement voilà ! Notre avenir et notre cadre de vie sont aussi contraints par le transfert des activités commerciales de l'aéroport et sur ce point, nous ne sommes pas entendus. Alors que toutes les procédures ont été honorées et que la justice s'est prononcée favorablement sur le transfert, le débat est relancé par l'État à travers un référendum ou une consultation. Nous le répéterons sur tous les tons : outre les troubles que cela engendrent en termes de nuisances sonores et de pollution pour les habitants, le maintien de Nantes-Atlantique et l'allongement de la piste auraient des conséquences irréversibles pour notre commune. Car une commune qui ne peut pas construire et faire vivre son bourg est une commune morte ! La première conséquence sera celle de fermetures de nos écoles par manque d'effectifs...

Qu'on se le dise : Saint-Aignan de Grand Lieu, ses élu(e)s, ses citoyen(ne)s, ses associations, ses entreprises, et toutes celles et ceux qui aiment y vivre, se battent pour continuer d'exister !

Jean-Claude Lemasson

Maire et vice-président de Nantes Métropole

CONSEILS MUNICIPAUX
DES 1^{ER} FÉVRIER ET 14 MARS 2016

EN DIRECT
DU CONSEIL

APPROBATION
DU BUDGET
LIRE EN PAGE 12

MAISON DES JEUNES UNE CRÉATION AU PARC DE GRAND LIEU



Les jeunes aussi avaient retenu le parc de Grand Lieu notamment pour sa proximité avec le skatepark.

Le Conseil municipal a voté le programme de construction d'une nouvelle Maison des Jeunes en retenant le scénario d'implantation sur le site du Parc de Grand Lieu.

Deux sites ont été étudiés : le parc de Grand Lieu et le site du Grand Fief, lieu d'implantation actuel. Au regard des avantages et inconvénients de chacune des hypothèses, c'est le site du Parc de Grand Lieu qui a été choisi, déjà identifié par les jeunes pour sa proximité du skatepark et du nouvel aménagement de la place Saint-Amani (lire en page 8).

Ce projet s'accompagne également de la réalisation d'équipements connexes, et en particulier le « citypark », structure ludique permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives en un seul espace. La convivialité de ce lieu permettra de répondre aux sollicitations des jeunes de la commune qui recherchent à la fois la détente, l'activité sportive et la rencontre.

A noter que les cinq élus de la minorité se sont abstenus lors du vote.

80 % D'AIDES ESPÉRÉES

Le Conseil municipal a aussi voté plus en détail le financement de l'opération d'un montant total (études comprises) de 558 931 € HT. Une recherche de subventions a été entamée et la commune espère obtenir d'importantes aides pour ce programme.

« Si l'ensemble de nos demandes aboutit, la part communale sera réduite à 111 786 €, soit 20 % du coût total du projet », escompte M. le Maire. Des contacts ont été pris d'une part avec le député de la circonscription, M. Dominique Raimbourg (ce qui a d'ores et déjà permis d'obtenir la somme de 25 000 €), mais aussi avec la CAF de Loire Atlantique et l'État.

LIRE EN PAGE 4 ET 5

LE TRANSFERT DE
L'AÉROPORT À
L'ORDRE DU JOUR

Le 1^{er} février, le sujet sur le devenir de l'aéroport Nantes-Atlantique s'est invité au Conseil municipal. En marge de la question n°3 au sujet de la Gare de Nantes, Pierre Périn indiquait « une actualité plus immédiate renvoie aux atterrissements à propos de l'aéroport et à la décision récente d'une ministre de réexaminer le dossier ». Un échange important s'en est suivi au sein du Conseil ce soir-là. Le Mag' a choisi d'y revenir dans le cadre d'une double-page.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En parallèle au débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal du 1^{er} février a voté la même enveloppe budgétaire qu'en 2015, soit 125 000 € consacrés aux associations. « La volonté reste de s'inscrire dans un partenariat actif et permanent avec le milieu associatif afin de répondre au mieux aux besoins qui, par nature, peuvent être évolutifs », explique Anne Nail, Adjointe chargée de la Vie associative locale.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil municipal du 14 mars a retenu à l'unanimité le bailleur social Aiguillon Construction pour réaliser l'opération de construction de logements d'urgence et logements sociaux en centre-bourg et dans le secteur du Pressoir.



À VENIR AU CONSEIL
MUNICIPAL DU 23 MAI
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLES SE PRÉCISE.

Vous pouvez dès à présent prendre connaissance du projet sur le site internet dédié. Pour en savoir plus : plum.nantesmetropole.fr

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme entrera en vigueur en 2018. Pour la première fois, ses règles sont élaborées à l'échelle des 24 communes de la métropole, en concertation avec les habitants.

Le processus a débuté en 2015 avec l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). C'est le socle qui définit les grandes orientations du projet en tenant compte de l'habitat, du développement économique et de l'emploi, de l'environnement et des déplacements. Des ateliers citoyens ont été organisés courant 2015, permettant d'enrichir son

contenu (lire Mag' Hiver 2015-2016). Cette phase de concertation s'achève.

Le projet de PADD sera présenté lors d'une réunion publique le mardi 3 mai de 18 h à 20 h, salle de l'Héronnière. Tous les habitants sont conviés, préalablement au débat dédié au PADD inscrit au Conseil municipal du 23 mai prochain.

RÉUNION PUBLIQUE
LE 3 MAI

L'INDISPENSABLE TRANSFERT DE L'AÉROPORT

RÉFÉRENDUM

Le 1^{er} février, la question du transfert de l'aéroport s'était invitée à juste titre dans les débats du Conseil municipal, en raison des tergiversations du gouvernement qui compromettent directement l'avenir de notre territoire. La presse n'en a soufflé mot, laissant croire une fois de plus à ses lecteurs qu'au sud-Loire rien de nouveau ne venait troubler la résignation des habitants, ni abuser de leur patience.

Depuis cette date, le pouvoir s'est donné une nouvelle marge d'indécision sous la forme discutée d'un « référendum » auquel on a compris une chose : la victoire du « NON au transfert » légitimerait à la fois l'occupation illégale du camp retranché de la ZAD et l'inaction du gouvernement. Cette consultation est un nouveau prétexte pour ne pas affronter les illégalités perpétrées contre un projet d'équipement conçu et validé de longue date. Son abandon affecterait l'avenir - non pas de la planète - mais de la région, du département, de la métropole nantaise et, tout particulièrement, de notre commune. Ce référendum aura lieu à l'échelle du département. S'il est programmé pour la date probable du dimanche 26 juin, ce sera chez nous le jour de la fête de Pierre Aigüe. Tout un symbole pour notre territoire, victime consciente de certains arguments brandis par des opposants obsessionnels à tout aménagement du territoire : ils ont osé prétendre que « ce sont les avions qui protègent les oiseaux du lac ».

Ce référendum aura lieu et il ne faut surtout pas le perdre ; le perdre de guerre lasse, parce qu'on n'en peut plus. Pendant toutes ces années, la véhémence des anti-NDDL a pris en otage l'opinion publique et la virulence de leurs méthodes a empêché tout échange raisonnable. L'occasion nous est bientôt fournie - même si elle est sujette à caution - d'exprimer avec calme et détermination notre volonté de maîtriser nous-même l'avenir de notre territoire.

Les élus du Conseil municipal

ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ ET DE L'OPPOSITION, *NOUS NOUS DÉCLARONS :*



→ Contre l'extension de Nantes-Atlantique.

L'augmentation du trafic aéroportuaire a dépassé les prévisions les plus optimistes. Avant quinze ans, ce sont 65 000 vols transportant 6 millions de passagers que devraient supporter les équipements. Leur mise en conformité avec les normes internationales se traduirait par la reconstruction de la piste et son extension au sud, **en direction de notre centre-bourg et du lac de Grand Lieu**. Il faudrait donc combler un dénivelé de 12 mètres sur au moins 300 mètres, en zone humide et sur un territoire habité soumis aux impératifs de la loi littoral qui protège le lac.

→ Contre toutes les pollutions qui affectent le lac et son environnement.

La Commission du dialogue le soulignait dans son rapport remis en 2013 : le grand oublié de la controverse, c'est le lac de Grand Lieu. Officiellement, ni la faune ni la flore ne risquent rien dans le sud-Loire, et les riverains moins encore. Les membres du CédPA ont reconnu, dans leur guerre, **sacrifier Saint-Aignan de Grand-Lieu¹**.

Et considérer le lac millénaire de Grand Lieu comme une mare de seconde zone ?

→ Contre la pollution sonore

qui touche un nombre croissant de riverains. 42 000 personnes impactées par le périmètre d'exposition au bruit. Un chiffre provisoire car ce fameux PEB évolue en proportion du trafic aérien. Le nombre de personnes exposées au bruit pourrait atteindre 80 000 riverains en 2030 (En comparaison, 900 personnes seront concernées par le PEB du futur aéroport de NDDL). Or le bruit des avions n'a rien de virtuel. Il se mesure en décibels à toute heure du jour et de la nuit. **Et il affecte les hommes et les femmes qui le subissent ; et les enfants au nombre de**

8800 scolaires dans le PEB

actuel. Les professionnels de la santé le reconnaissent en privé : les pollutions ont un impact sur la population locale.

→ Contre l'extension du périmètre d'exposition au bruit

qui réduit les espaces d'aménagement au cœur des centralités. Le PEB est un outil d'aménagement du territoire. La loi interdit notamment de construire de l'urbain en zone B du PEB et d'accroître la population en zone C. Pour ce motif, notre commune s'est construite en délaissant son centre bourg situé dans le couloir aérien. Mais la loi littoral interdit depuis 1986 l'extension des zones urbaines. Dans ces conditions, **pas de futur pour Saint-Aignan de Grand Lieu qui serait réduite à une désaffectation inéluctable et à la disparition progressive en son centre, de l'habitat, des commerces et des services.**

→ Contre le survol de zones urbaines

qui accroît les risques d'accidents aériens. D'après l'argument imparable de la confrérie des pilotes anti-NDDL : pas d'accident aérien si l'on respecte les codes et les procédures. C'est aussi pour cette même raison qu'il n'y a jamais d'accident de la route. Et pourtant ! Des incidents de vol, où le pire est évité de justesse, viennent parfois à être ébruités en dehors des périmètres autorisés. Et des accidents aériens, on en a connu quelques-uns comme, **en 1980, le crash d'un avion de tourisme à 65 mètres de l'école Saint-Pierre.**

→ Contre le délaissement agricole et le développement de la friche,

conséquence de spéculation foncière ou d'une extension urbaine pas toujours maîtrisée. Dans le périmètre de Nantes-métropole, ce sont 3 700 ha de terres agricoles (3 fois la superficie de NDDL) qui ont été délaissés progressivement. Et 2 000 ha le sont chaque année

en Loire-Atlantique. Dans notre commune, deux tiers des terres agricoles sont inexploitées. Le transfert de l'aéroport doit favoriser le développement pérenne d'une agriculture périurbaine. Et il s'accompagne du classement en zone agricole et naturelle protégée de 17 000 ha dans le nord de l'agglomération nantaise.

→ Contre les idées toutes

faites et les arguments de plomb. L'avenir d'un territoire ne peut s'écrire dans la contestation permanente. Le choix du site Notre-Dame-des-Landes a 40 ans. Mais la conception du projet est récente et la déclaration d'utilité publique date de 2008, seulement. C'est **un projet économique structurant, légitimé par les votes de toutes les instances territoriales et validé par plus de 150 décisions de justice qui ont rejeté tous les recours, sans exception.**

Les méthodes utilisées à NDDL pour faire obstruction à sa mise en œuvre, les mensonges propagés et les violences commises, constituent des procédés inadmissibles en démocratie, le ferment toxique de lendemains qui déchantent.

Pour toutes ces raisons, nous - élus de la majorité et de l'opposition municipale - nous disons OUI au transfert de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes. Nous vous invitons à vous mobiliser et à venir nombreux en juin voter POUR le devenir de notre commune, de notre métropole, de notre département et de nos régions en soutenant le projet d'aéroport du grand-ouest.

¹ « Nous sommes conscients de sacrifier Saint-Aignan de Grand Lieu ». M. Bankir, expert du CédPA, Collectif des élus anti-NDDL (PV du groupe de travail en date du 27-11-2013).



SUR LE NET

MAISON DE L'EMPLOI DE LA MÉTROPOLÉ NANTAISE

Publics : demandeurs
d'emploi, salariés,
entreprises, créateurs
d'entreprises.
www.me-metropole-nantaise.org

ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE À NANTES

Public : jeunes de 18-25 ans
sans diplôme ni
qualification
professionnelle.
www.e2cel.org

MISSION LOCALE NANTES MÉTROPOLÉ

Public : jeunes de 16-25 ans
sortis du système scolaire.
www.missionlocale-nantes.org

LA GARANTIE JEUNES POUR AIDER LES 18-25 ANS

La Mission locale, sous l'égide de l'État, a démarré en septembre 2015 un nouveau dispositif sous le nom de « Garantie jeunes ».



©Patrick Garçon / Nantes Métropole



EMPLOI POUR TOUS

Vous êtes en
situation de
handicap et vous
cherchez un
emploi ?

Vous êtes responsable
d'une entreprise ou
d'une collectivité et vous
souhaitez recruter une
personne en situation de
handicap ?

Cap emploi 44 Nantes
1, rue Didienne, BP 40816,
44008 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 40 08 66 08
contact@capemploi44nantes.org
www.capemploi44.fr

Son objectif : aider les jeunes
âgés de 18 à 25 ans, sans emploi,
n'étant pas en formation, étant
diplômés ou non, sans ressources
et sans soutien familial, à mettre
le pied à l'étrier pour trouver un
travail ou une formation. Ils sont
accompagnés durant un an
par la Mission locale dans un
engagement réciproque.

**« Avec ce dispositif, dès les
premières semaines, les jeunes
doivent être mis en situation
de travail, via des stages, des**

**liens avec la formation, afin
de les positionner dans un
accompagnement très serré,
très rapproché sur la voie de
l'emploi »,** détaille ainsi Pascal
Bolo, vice-président de Nantes
Métropole en charge de l'emploi
et président de la Maison de
l'emploi, de la Mission locale et de
l'École de la 2^e chance.

Les jeunes qui entrent dans le
dispositif doivent s'engager en
signant une forme de contrat et
bénéficient alors d'une allocation
mensuelle de 452 euros en appui
de leur accompagnement.

Cette garantie jeune s'inscrit
dans le Pacte métropolitain
pour l'emploi. L'emploi est la
première des priorités de la
métropole nantaise. A l'automne
dernier, elle a signé un Pacte
pour l'emploi avec l'ensemble de
ses partenaires publics et privés
engagés dans ce domaine.

Le Pacte métropolitain se
concentre sur deux axes forts :
l'emploi des jeunes et l'anticipation
des mutations économiques.
Plus d'infos sur
www.nantesmetropole.fr

À SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

PROCHAINES DATES : MARDI 10 MAI ET MARDI 7 JUIN.

Vous avez de 16 à 25 ans et souhaitez accéder au marché du travail ou réfléchir à votre projet
d'orientation professionnelle ?

**La Mission locale assure une permanence un mardi par mois à l'Espace jeunes, rue du
Grand Fief, de 14 h à 17 h. Prenez rendez-vous au 02 51 70 26 93.**

NOUVEAUTÉ MUNICIPALE : CRÉATION D'UN RELAIS EMPLOI

La commune ouvre un nouveau relais de proximité pour les plus de 25 ans.



Depuis plusieurs années, la municipalité développe son dispositif d'accompagnement des personnes recherchant un emploi ou une formation : accompagnement ponctuel des demandeurs d'emploi, création d'un répertoire des stages et formations, mise à disposition d'un poste informatique, affichage d'offres d'emplois... l'ensemble de ces outils est aujourd'hui regroupé au cœur du « relais emploi ». De plus, de nouvelles aides sont proposées au plus de 25 ans.

Nouveaux services sur rendez-vous :

- Assistance à l'inscription à Pôle Emploi des personnes ne sachant pas utiliser l'informatique.
- Recueil de C.V. pour distribution aux réseaux d'entreprises.

Un poste informatique demeure en accès libre pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent être autonomes dans leurs recherches (avec la possibilité de téléphoner à son conseiller pôle emploi et de photocopier son C.V. et ses lettres de motivation).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Pôle Emploi a réduit ses horaires d'ouverture au public (uniquement le matin et sur rendez-vous l'après-midi). D'autre part, les inscriptions et les prises de rendez-vous se font maintenant uniquement par internet.

« Certains demandeurs ne sachant ou ne pouvant pas utiliser l'outil informatique sont, de fait, pénalisés. Nous avons donc accéléré la création de notre relais emploi pour permettre à tous nos habitants d'avoir les mêmes chances d'accès à l'emploi », explique Valérie Lieppe de Cayeux, 1^{re} Adjointe aux Solidarités chargée de l'insertion sociale et professionnelle.

LA MAISON DE L'EMPLOI À VOTRE SERVICE

La Maison de l'emploi de la métropole nantaise offre dans un même lieu l'ensemble des services utiles aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux entreprises et aux créateurs d'entreprises. Elle rassemble l'ensemble des services d'aide à l'emploi du territoire et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Ce dernier favorise l'insertion et l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté. Sept espaces de proximité viennent compléter le dispositif central situé boulevard Jean Moulin, quartier Bellevue à Nantes.

L'espace de proximité le plus proche de chez vous est celui de Rezé-Pont Rousseau.

8 rue Jean-Baptiste
Viguier 44 400 Rezé
Tél. : 02 51 70 32 17
espace.reze@me-metropole-
nantaise.org

**VOUS SOUHAITEZ
PRENDRE RENDEZ-
VOUS AU RELAIS
EMPLOI PROPOSÉ
PAR LA COMMUNE ?
Appelez en mairie au
02 40 26 44 73,
Nina Le Moine
conviera avec
vous d'un entretien
personnalisé.**

PLACE SAINT-AMANI ET GROUPE SCOLAIRE JULES D'HERBAUGES

ESPACES PARTAGÉS ET SÉCURISÉS

La commune et Nantes Métropole débutent ce mois-ci des travaux de sécurisation et d'aménagements importants aux abords du groupe scolaire Jules d'Herbauges.



SALLE POLYVALENTE *DÉBUT DU* SECOND ŒUVRE



Le chantier qui a débuté en janvier avance bien : la requalification de l'entrée, la création du hall d'accueil et de l'espace de convivialité, l'amélioration de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite), la création d'un espace vestiaires et de sanitaires à l'étage, les travaux de charpente et de couverture ainsi que la pose des menuiseries sont aujourd'hui en voie d'achèvement. Le second œuvre (électricité, chauffage-ventilation, plomberie, peinture, menuiserie intérieure, carrelage... etc) ainsi que la pose des sols sportifs démarrent et s'échelonneront jusqu'en août, afin de permettre une ouverture au public en septembre.



Particulièrement aux horaires d'arrivée et de sortie d'école, l'entrée de l'école Jules d'Herbauges fourmille d'écoparcours et de parents ; et le ballet des véhicules s'intensifie place Saint-Amani.

« Dans un aménagement paysager totalement repensé, ces travaux vont permettre de fluidifier le trafic et améliorer les mouvements aux heures de pointe. L'alternance de circulation ainsi créée, combinée à un espace piéton plus important, permettra une traversée en toute sécurité pour les parents, les enfants et tous les utilisateurs du lieu », précise Patrick Bague, Adjoint chargé des travaux et des équipements.

Évolution importante, l'entrée principale du Groupe scolaire sera segmentée par deux accès,

l'un pour les maternelles, l'autre pour l'élémentaire. L'espace d'attente des cars sera restructuré par la création d'un grand préau partagé pour s'ouvrir sur un patio minéral. Un potager y sera aménagé avec les élèves.

Côté circulation, l'accès des cars sera d'autant plus facilité par l'aménagement d'un quai de bus de transport scolaire, aux abords de l'école, adapté aux enfants et aux personnes à mobilité réduite. Le sens unique de la place est conforté par la création d'un dépôt minute et de 39 nouvelles places de stationnement à proximité.

Côté piétons et liaisons douces, le cheminement entre la rue des Aigrettes et la place Saint-Amani sera davantage sécurisé et conservera une partie des arbres existants pour éviter la création d'un couloir de vent.

Aussi, des trottoirs d'espaces partagés seront créés et des abris vélos seront déposés à l'entrée du groupe scolaire afin de promouvoir les déplacements doux.

Les travaux de réfection des trottoirs, de mise en accessibilité des passages piétons, de réalisation de signalisation au sol, de pose de panneaux et potelets haute visibilité permettront, là encore, de renforcer la sûreté de la place.

Dans le but de modérer autant que possible les nuisances, ces travaux se dérouleront en majorité pendant les vacances scolaires. Le chantier débutera lors des vacances de Pâques pour s'achever fin août.

Coût des travaux H.T. :
229 000 € (pour la commune) et
750 000 € (pour la Métropole).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

BELLE OPÉRATION *BROYAT*

Du 20 au 23 février dernier, l'opération broyat gratuite proposée aux habitants a plutôt bien fonctionné. Financée par Nantes métropole, et grâce à la manutention assurée par l'association Oser Forêt Vivante, cette opération a permis de broyer un important volume de branchages sur la plate-forme du Grand Fief. A noter qu'une personne âgée ayant des difficultés à se déplacer a pu bénéficier de cette opération grâce au service de broyat à domicile. Une belle initiative.



QUELQUES PERLES DE CULTURE DANS UN ÉCRIN

L'été 2016 ressemblera au précédent. Les Aignonais retrouveront aux beaux jours leurs fêtes populaires habituelles, accompagnées des musiques rock, pop, folk traditionnelles. Ce seront :

- **Le 17 juin, la fête de la musique**
- **Les 25 & 26 juin, la fête de Pierre-Aigüe**
- **Le 27 août, la fête de la Rentrée**

Ces rencontres estivales seront précédées de deux concerts exceptionnels de l'école de musique municipale :

- Le 7 mai, un apéro-concert** en l'honneur des 20 ans du jumelage
- Les 27 & 28 mai, le conte musical**

A ces dates, il faudra ajouter comme l'an dernier quelques perles de culture dans l'écrin que forme le parc du presbytère. L'idée avait germé en 2015 d'héberger pour quelques semaines le NTP (Nomade théâtre populaire) et lui confier l'animation d'un été en pente douce, en

profitant de l'ombre bénéfique du parc. Cette première expérience a séduit de nombreux Aignonais qui ont pu ainsi assister à la représentation d'un grand classique du théâtre. Une opportunité unique !

Les arbres majestueux du presbytère donnent à ces représentations en plein-air* un relief tout particulier et une sérénité presque palpable. Depuis 2016, le NTP est domicilié à Saint-Aignan de Grand Lieu. La troupe a choisi de créer pour nous deux nouvelles œuvres du répertoire classique.

Ce seront :

- **Le samedi 2 juillet, Ubu Roi.** Cette pièce d'Alfred Jarry a laissé dans le langage courant l'expression « ubuesque » pour signaler une situation totalement absurde. Le père Ubu assassine le roi de Pologne pour prendre son trône. Plus qu'une comédie, c'est une satire.

- **Le samedi 3 septembre, Electre.**

La deuxième pièce de la trilogie de Sophocle fait suite à Antigone joué par la troupe l'été dernier. Cette œuvre aussi est étonnante de modernité en dépit de ses 25 siècles.

Deux autres soirées seront consacrées :

- **Le vendredi 22 juillet, à différents conteurs.**
- **Le vendredi 5 août, à la musique et à la danse avec la troupe Farfala.**

En outre, quatre ateliers payants **théâtre, danse, voix et marionnettes** seront cette année encore proposés aux amateurs. Les balades en calèches reprendront cet été, du même que les promenades en bateaux et visites guidées du site de Pierre Aigüe. Pour un bel été à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Pierre Pérain
Adjoint à l'Animation du Territoire

* Les dates indiquées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des conditions météorologiques.



PRENDRE LE TEMPS D'UN ÉTÉ À

Le Culture, reflet d'une identité, représentation d'un territoire.

Empreinte de nos patrimoines, l'animation communale reprendra son bagage d'été du 15 juin au 15 septembre 2016. Tour d'horizon du programme estival.

STAGE CHANT

Sam. 23 et dim. 24 juillet

Horaires : 9 h 30 / 13 h

et 15 h / 18 h

Public : Tout public

Tarif : 120 €.

STAGE THÉÂTRE

Du mer. 27 au dim. 31 juillet

Horaires : 14 h / 18 h 30

Public : Ados/Adultes

Tarif : 150 €

STAGE MARIONNETTES

Du ven. 12 au dim. 14 août

Horaires : Ven. : 14 h / 18 h

Sam. et dim. : 9 h / 12 h 30

et 13 h 30 / 17 h

Public : Adultes/enfants à partir de 12 ans

Tarif : 150 €

STAGE DANSE

CONTEMPORAINE

Sam. 6 et dim. 7 août

Horaires : de 10 h / 13 h

et 14 h 30 / 18 h

Public : Adultes/ados (à partir de 15 ans)

Tarif : 120 €

**Lieu : Salle Paul Pouvreau,
Espace Vie Locale.**

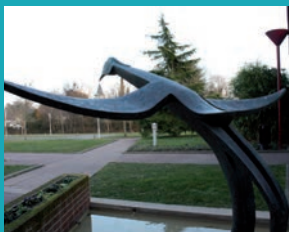
**Renseignements et
réservations auprès de la
Cie NTP Nomade Théâtre
Populaire :**
theatre.populaire@orange.fr

PARC DU PRESBYTÈRE



Situé dans un écrin de verdure, au cœur du centre-bourg, c'est le lieu idéal pour vivre la culture en plein air et en famille. De la fête de la musique aux pièces de théâtre, en passant par les soirées contes et danse, le parc du presbytère accueillera, cet été encore, une programmation enchanteresse et multicolore.

SALLE DE L'HÉRONNIÈRE



Tout un symbole de la vie aignanaise, le héron s'élance à l'entrée de la salle des fêtes « l'Héronnière », pour les particuliers (réceptions, mariages...) et les événements culturels d'envergure.

PIERRE AIGÜE



Lieu de légende et de pèlerinage, la fontaine est aujourd'hui le point de départ des Chemins Nature de la commune.

Plus d'infos sur :
www.cheminsnature.fr

**D'UN CLIN
D'ŒIL
DU 15
JUIN AU 15
SEPTEMBRE**



PIERRE AIGÜE

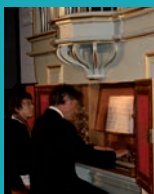
Samedi 25
dimanche
26 juin :
Fête de
Pierre
Aigüe.

PORT DE L'HALBRANDIÈRE

Ven. 22 juillet - 14 h et 16 h :
Balades en barques sur
l'Ognon.
Sam. 10 et dim. 11 septembre :
Fête des 3 Ports.

SAINT-AIGNAN !

ÉGLISE



L'église contient de nombreux objets d'art datant du 18^{ème} siècle.

Son orgue neuf à tuyaux de type baroque permet d'organiser des concerts de grande qualité.

MÉDIATHÈQUE LE JARDIN DE LECTURE



La médiathèque adapte chaque été ses horaires d'ouverture et propose une programmation « hors les murs » avec, par exemple, les livres vagabonds, où 250 livres ado-adultes sont répartis en différents points de la commune.

ESPACE VIE LOCALE ET PATIO MUSICAL



Lieu central de la vie associative et citoyenne inauguré en septembre dernier, l'Espace Vie Locale reste

ouvert l'été (sauf 1^{re} quinzaine d'août) et assure la continuité de ses services : la gestion et la réservation des équipements communaux et l'accompagnement de la vie associative (centre de ressources, aide aux démarches...). Le Patio musical reprendra les nouvelles inscriptions pour l'année 2016-2017 à partir du lundi 22 août.

PORT DE L'HALBRANDIÈRE



PARC DU PRESBYTÈRE

Ven. 17 juin - 19h :

Fête de la musique.

Sam. 2 juillet - 20 h 30 :

Comédie théâtrale : Ubu Roi d'Alfred Jarry.



Ven. 22 juillet - 20 h 30 :

Soirées contes.

Ven. 5 août - 20 h 30 :

Soirée danse avec la troupe Farfala.

Sam. 3 septembre - 20 h 30 :

Théâtre classique : Electre de Sophocle.

PLACE MILLÉNIA

Sam. 27 août - 20 h :

Fête de rentrée avec spectacle pyrotechnique.

MÉDIATHÈQUE

Jusqu'au 30 juin : Exposition

« 12 talents d'aujourd'hui » - littérature jeunesse.

Mer. 22 juin et ven. 24 juin :

Résidence d'auteur avec H. Gaudy.

Mer. 6 juillet - 17 h :

Histoires vagabondes.

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Les livres vagabonds.

FINANCES LOCALES

UN BUDGET 2016 RÉFLÉCHI POUR FINANCER L'AVENIR

Gestion rigoureuse et investissements rationnels : deux devises qui ont conduit le Conseil municipal à voter le 14 mars dernier un budget cohérent, sans augmenter les taux d'imposition ni recourir à l'emprunt. Une formule gagnante puisque la commune garde une liberté d'action permettant de maintenir un service public de qualité.



UN CONTEXTE NATIONAL IMPACTANT

L'endettement de la France a atteint un niveau sans précédent : 96,9 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans ce contexte, l'État a décidé de réduire de manière drastique le versement des dotations aux collectivités territoriales. Pour Saint-Aignan de Grand Lieu, les pertes sont conséquentes (2014 : 46 600 euros ; 2015 : 116 370 euros), sans compter que dans le cadre d'une politique de décentralisation, de nouvelles charges sont supportées par les communes comme les coûts liés à la réforme des rythmes scolaires.

« La contrainte à la hausse des dépenses de fonctionnement et l'évolution restreinte des recettes, incitent à une grande vigilance, car elles peuvent générer un effet de ciseaux qui affecte les capacités budgétaires », explique Daniel Coutant, Conseiller municipal délégué aux finances.

LE CONTRIBUABLE NE PAIERA PAS LA FACTURE

La municipalité privilégie une gestion volontariste de ses dépenses par la réduction de ses coûts de fonctionnement (procédures administratives simplifiées, dématérialisation des outils, optimisation des achats...) et par la rationalisation de ses dépenses liées au personnel.

« Nous serons cette année sur un budget de plus de 30 000 euros inférieur à celui de 2013, alors que nous finançons depuis de nouveaux services (T.A.P., Espace Vie Locale, services à l'emploi...). De même, nous avons contraint le budget « charge de personnel » à l'avancement de carrière et aux augmentations des taux de cotisations incompressibles ».

Ces choix impactent favorablement le budget

2016 et permettent le maintien des taux d'imposition locaux. Quant aux tarifs liés aux services à la population, la tarification à l'effort a été mise en place sur le dernier trimestre 2015 permettant une plus juste répartition des coûts et la prise en compte du service rendu. Cette tarification sera maintenue à l'identique en 2016, ainsi que la gratuité des temps péri-éducatifs.

« Tout ceci demande un suivi rigoureux de nos postes de coûts. Grâce à l'ensemble de ces actions, nous sommes en mesure de dégager une capacité d'investissement d'environ 2 millions d'euros, sans recours à l'emprunt et sans toucher aux taux d'imposition communaux », se félicite Daniel Coutant.

INVESTIR POUR L'AVENIR

Le budget 2016 sera marqué par des investissements structurants avec entre autres :

- La 3^e phase de la restructuration du groupe scolaire Jules d'Herbauges
- La poursuite des travaux de changement des menuiseries subventionnés par le PGS (Plan de Gène Sonore) au restaurant scolaire,
- La rénovation de la salle Polyvalente,
- Le lancement des études de maîtrise d'œuvre de la Maison des Jeunes.

A noter que les travaux de reconstitution de l'entrée du groupe scolaire s'organisent avec ceux réalisés par Nantes Métropole (parkings et accès) pour une valeur de l'ordre de 750 000 €.

D'autres investissements seront effectués cette année avec notamment la mise en œuvre du Contrat Nature, et des premières actions du projet Rives de Grand Lieu, ou encore avec l'entretien des petits patrimoines (ex : Planche Miraud), l'entretien des continuités piétonnes, ou encore avec la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21.

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

TOTAL BUDGET 2016:

9 720 955,07 euros

INVESTISSEMENT DÉPENSES/RECETTES:

3 130 932,70 euros

FONCTIONNEMENT DÉPENSES/RECETTES:

6 590 022,37 euros

LES PERSPECTIVES À COURT TERME (2016-2020)

Le programme établi et proposé aux électeurs en mars 2014 recense un certain nombre de projets, pour certains en cours de réalisation ou d'études et pour d'autres en attente de programmation. Sans ordre préétabli, voici quelques-uns des principaux projets d'investissements identifiés:

- Accompagnement des logements sociaux du centre-bourg,
- Maison des Jeunes & City Park,
- Reprise revêtement route du Gros Chêne et fin de travaux route du Bois Cholet,
- Salle de la Pavelle : aménagement arts martiaux, gym et escalade,
- Maison des Adieux,
- Espaces jeux et rencontres des hameaux,
- Terrain de football & accès aires sportives,
- Réaménagement de l'entrée du bourg - Garotterie,
- Groupe Scolaire Jules d'Herbauges suite et fin de la réhabilitation,
- Presbytère.

L'ESSENTIEL À RETENIR

- ✓ Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.
- ✓ Maîtrise du fonctionnement dans un environnement contraint (contexte national).
- ✓ Poursuite des investissements sans recourir à l'emprunt.
- ✓ Maintien de la gratuité des temps péri-éducatifs.
- ✓ Maintien des montants de subventions reversées aux associations conventionnées (lire en page 3).



À VOS AGENDAS !

17 MAI : L'ÉCOLE POUR TOUS !

**Salle Paul Pourveau,
Espace Vie Locale, 20 h 30.
Entrée libre.**

Cette soirée d'information et d'échanges sur le thème de « l'école pour Tous » a pour but d'aider à la réflexion et de donner des pistes pour construire le parcours scolaire d'un enfant en situation de difficultés ou de handicap à l'école (troubles du langage...). L'animation de cette soirée sera faite par M. Lejeune, inspecteur de l'éducation nationale.

30 AVRIL

Festival T'Cap à Nantes.
Plus de renseignements sur www.tcap-loisirs.info

ANNIVERSAIRE DU MULTI ACCUEIL

J'AI DIX ANS !

Pour les dix ans de cet espace municipal très apprécié des enfants et des parents, une fête est organisée le samedi 21 mai, de 14 h 30 à 18 h. L'équipe de professionnels de la structure convie tous les enfants ayant fréquenté ce lieu et leurs familles.



L'équipe du multi accueil devra attendre le 21 mai pour souffler les 10 bougies de la structure.

Le temps d'un après-midi, chaque enfant pourra redécouvrir les lieux de ses premiers pas et participer aux nombreux ateliers animés.

Au programme : Musique (groupes de l'École de Musique, Les Tambours du bourg), déambulation clownesque, maquillage, confiseries, expo photos, sans oublier un spectacle participatif mêlant jonglerie comique, monocycle et magie. Un après-midi qui promet son lot de festivités.

COMME LES ENFANTS, LA STRUCTURE A ÉVOLUÉ

La qualité d'accueil du lieu, plébiscitée par de nombreux parents, a permis à cet équipement de s'inscrire dans la durée : « **Il a su devenir un lieu de vie et d'échanges, chargé de souvenirs, et dont le rôle est essentiel au quotidien des familles** », souligne Isabelle Kouassi, Adjointe chargée de l'Enfance. Avant la création du multi accueil en 2006, il y avait une halte garderie qui accueillait 12 enfants maximum de 3 mois à 6 ans, trois matinées et un après-midi par semaine. Afin de répondre à la demande des familles par une offre d'accueil en journées continues,

le multi accueil a ouvert ses portes en mars 2006 avec un agrément de 20 enfants dont 5 places d'accueil régulier (type crèche). Aujourd'hui, il accueille plus d'une soixantaine d'enfants chaque année : de plus en plus d'enfants en accueils occasionnels et 15 enfants en moyenne en contrats réguliers. Une belle progression qui se stabilise aujourd'hui, tout comme l'équipe qui reste la même depuis 2009 avec 3 éducatrices de jeunes enfants (dont la directrice), 2 auxiliaires de puériculture, 3 agents d'animation ayant le CAP petite enfance, un agent intervenant en cuisine et un agent d'entretien. Cette équipe mise sur un travail et un accueil de qualité principalement basés sur le dialogue et les échanges avec les familles.

Aurore Deshaies, la directrice, ajoute : « **Au fil des années, nous avons développé un important travail de réseau avec le RAM, la CAF, les écoles maternelles, l'accueil de loisirs, l'association les nounous de grand lieu, la médiathèque, les multi accueils des communes environnantes... Depuis 2006, nous avons accueilli plus de 400 enfants** ».

Tous les enfants ayant fréquenté le multi accueil recevront une invitation à venir fêter les 10 ans, le samedi 21 mai prochain.

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

DU CÔTÉ DE L'ESPACE VIE LOCALE...

QUELQUES MOMENTS DE VIE CAPTURÉS

DEPUIS SON OUVERTURE EN SEPTEMBRE,

l'Espace Vie Locale accueille de nombreux événements associatifs et municipaux (assemblées générales, expositions, conférences...).

Espace Vie Locale - 41 rue des Frères Rousseau. Horaires d'ouverture au public :

lundi de 9 h à 13 h et de
14 h à 17 h 30 / mardi et
mercredi de 14 h à 17 h 30 /
vendredi de 9 h à 13 h et de
14 h à 19 h.

Tél. 02 40 26 44 71.



L'Assemblée générale de l'AOPA s'est tenue dimanche 28 février dernier salle Paul Pouvreau.

Une journée où les AOPiens, leurs familles et les bénévoles de l'association sont venus en nombre. Photo symbolique, les enfants ont posé pour le lancement de l'opération « Toutes Pompes Dehors » qui s'est déroulée du 7 au 19 mars. L'argent récolté permet chaque année de financer un séjour d'été pour une trentaine de jeunes atteints de cancers et de leucémies. Plus d'infos sur : www.aopanantes.fr.



En marge de l'initiative « Belles et Rebelles, sauvages des rues » (lire ci-dessous), le Groupe nature présentait « Jardinons au naturel », une expo qui donnait beaucoup d'astuces pour jardiner sans nuire à l'environnement. Samedi 5 mars, quelques représentants du Conseil Municipal Enfants accompagnés des élus et des citoyens sont venus parcourir cette exposition.

LA BIODIVERSITÉ DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Vous pouvez voir la flore locale se réimplanter, des papillons voler, des abeilles butiner... la seule précaution à prendre est de ne pas laisser des plantes envahissantes proliférer : arrachez (avec les racines) la grande oseille sauvage (rumex), les orties et les chardons. Pour ces derniers, laissez les venir en fleurs et enlevez-les avant que les graines ne se forment.



Temps convivial des membres du Système d'échange local (Sel) Aignonais,

à l'Espace vie locale, samedi 20 février. Cette association d'échanges de services et de savoir-faire souhaite accueillir d'autres adhérents.

Contact : seldulac44860@gmail.com.



Durant les vacances scolaires de février, l'Espace Jeunes a organisé une soirée jeux en partenariat avec l'accueil de loisirs de la Plinguetière. Beaucoup de familles sont venues s'amuser autour de crêpes réalisées par la Junior Association.

EXPO BELLES ET REBELLES, SAUVAGES DES RUES!



Un intervenant du CPIE de Logne et Grand Lieu sensibilise les plus jeunes sur la place des herbes sauvages dans notre espace communal.

Une exposition de 20 panneaux installés dans les rues a interpellé les habitants du 1^{er} au 21 mars dernier dans le but de modifier notre regard sur les « mauvaises herbes » et observer les plantes sauvages d'un œil bienveillant !

« Nous cherchions à sensibiliser la population à la présence de ces herbes qui sont ni rares, ni protégées, mais avec lesquelles nous devons apprendre à cohabiter depuis l'objectif « zéro phyto » mis en place par la municipalité », explique Graziella Guinée, chargée de mission Agenda 21.

RETOUR SUR...

L'INSTANT CULTUREL



UNE FOLLE SOIRÉE

Concert d'exception pour un public attentif et flatté de participer au concert décentralisé du festival de la Folle Journée 2016 sur le thème de la nature le 3 février dernier à l'Héronnière.

À cette grande première pour la commune, les 250 personnes présentes se sont immergées dans l'univers du récital de piano donné par Gaspard Dehaene, qualifié par le journal Le Monde de « jeune pianiste à l'explosivité racée ».

Du très grand spectacle pour une interprétation fantastique des pères du classique (Beethoven, Liszt, Chopin...).



ARIA VOCE SALUÉ DANS UNE ÉGLISE COMBLE

Une vingtaine de voix de haute pointure, et des interprétations majestueuses d'Olivier Chaplais, tantôt accompagnateur du chœur d'Aria Voce, tantôt concertiste sur l'orgue mis en valeur...

Amateurs ou chevronnés, c'est un public conquis vibrant aux sons et harmonies de la musique baroque du 17^e qui emplissait l'église ce dimanche 6 mars, découvrant ou redécouvrant les répertoires de Shütz, Lubeck, Bruhns ou Jean Sebastian Bach.

Un très grand concert de l'Ensemble Aria Voce, dirigé par Philippe Le Corff, organisé par la commune avec l'Association des Amis de l'Orgue de Nantes et de Loire-Atlantique dans le cadre du 20^e anniversaire du jumelage.



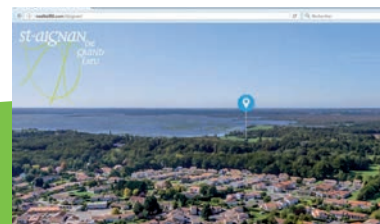
DES LICENCIÉS CHALEUREUX

Ambiance touchante pour le concert des Licenciés de chez Renaud le 6 février dernier, malgré une petite centaine de personnes seulement, venues re-découvrir les célèbres portraits de banlieue du chanteur Renaud. Les trois briscards nantais, très proches du public sur scène, font pourtant un tabac actuellement.

Avec Laurent Bouvron (chant, guitare), ancien du groupe les Jambons et du bal des variétistes, David Hougron (banjo, mandoline, guitare et chant), ancien du groupe Rue d'la Gouaille, et Franck Thomelet (Cajon et petites percussions), nos trois licenciés ont interprété des textes subtils et touchants, savamment portés par des sonorités acoustiques et métissées, qui ont su émouvoir le public Aignanaise du rire jusqu'aux larmes.



VUE 360 °



Rendez-vous sur Internet : irealite360.com/staignan/

Redécouvrez Saint-Aignan de Grand Lieu, ses patrimoines et sa mémoire, dans des contenus numériques (vidéos, interviews, photos...) et plongez dans une immersion 360° de la commune vue du ciel ! (Travail en cours, plus d'infos prochainement).

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

À L’AFFICHE

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOTRE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND



Le jumelage a 20 ans et fêtera son anniversaire à l’occasion des prochaines rencontres de l’Ascension.



Apéro-concert public, samedi 7 mai de 17 h 30 à 19 h 30, parc du Presbytère.

Exposition « 20 ans de jumelage » à l’Espace Vie Locale du 16 avril au 14 mai 2016.

Photo prise en 2009 sur la ligne Allemande est-ouest du « rideau de fer » (au point Alpha).

En réalité, ces festivités se prolongent depuis un an : débutées à Thüngersheim le 14 mai 2015, elles ont émaillé diverses manifestations qui avaient été estampillées du sigle « 20 ans d’amitié ». Elles prendront fin samedi 7 mai 2016, à l’issue d’un concert dans le parc du presbytère suivi d’un banquet officiel dans la salle de l’Héronnière. Le vendredi 6, les familles du jumelage visiteront ensemble la Maison du lac ; nos amis allemands descendront ensuite le cours de l’Ognon avec les Pigouilleurs, avant de redécouvrir la commune le temps d’une balade en compagnie du groupe Nature et du groupe Histoire.

Le jumelage a 20 ans et toute la commune est de la fête, y compris plusieurs associations aignanaises investies pour cet

anniversaire (le Groupe Histoire, le Groupe Nature, les Pigouilleurs et l’A.F.R.).

Après avoir goûté à quelques spécialités culinaires offertes par le comité de jumelage à l’occasion de la fête de rentrée et du marché de Noël, les Aignanaïses seront invités à assister au concert de l’école municipale de musique. Ils pourront aussi goûter au vin d’honneur qui suivra le concert. Mais, pour participer à la soirée officielle, il sera plus prudent de réserver les dernières places auprès du comité de jumelage.

À 20 ans, le jumelage entre Thüngersheim (Bavière) et Saint-Aignan de Grand Lieu est bien sûr plein de vie, actif autant qu’amical. Loin d’être à bout de souffle, il a quand même besoin de se renouveler, de s’ouvrir

à de nouvelles familles et à une autre génération. Pour tous ceux que le jumelage franco-allemand intéresse à divers titres, une exposition-souvenir de 20 ans d’amitié se tiendra dans l’Espace de la Vie locale pendant trois semaines.

«bis bald» ! (à bientôt !)

Le Comité de Jumelage reste ouvert

L’association accueille toujours celles et ceux qui souhaitent commencer une histoire d’amitié (Il n’est pas indispensable de parler allemand). **Si vous êtes intéressés, n’hésitez pas à vous rendre à l’exposition, ou contactez le Comité au 07 83 99 90 06. Courriel : contact@staignan-thungersheim.eu.**

DIMANCHE 24 AVRIL

LE PRINTEMPS DES BONS PLANS!



Pour sa 3^e édition, le Printemps des Bons Plans vous propose une journée enrichissante et amusante sur le thème des vacances et de la mobilité. Venez rencontrer les professionnels et découvrir les nouveaux réseaux et astuces pour des vacances différentes.

Dimanche 24 avril de 10 h à 18 h.
Gratuit.
Salle de l'Héronnière, rue du Pressoir.
Pique-nique autorisé. Entrée libre.
Tout public.

Les agents des ateliers municipaux ont réalisé de charmantes cabanes de plage aux couleurs de l'Agenda 21 ; elle égayeront l'espace extérieur « Saint-Aignan Plage ».

ÉVÉNEMENT ANGERS NANTES OPÉRA



ART LYRIQUE

« Histoires sacrées »
 En tournée Nantes Métropole

Jeudi 9 juin à 20 h 30, l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu accueillera
 « Histoires Sacrées », un spectacle créé par Angers Nantes Opéra en septembre dernier, d'après la production de l'ARCAL, créée à l'abbaye de Pontlevoy en 1985.
 Mises en scène par Christian Gangneron, ces Histoires sacrées, qui reprennent des scènes

bibliques à travers le théâtre et la musique, réunissent le chœur d'Angers Nantes Opéra, et trois solistes, dirigés par Xavier Ribes, ainsi que les musiciens de Stradivaria, ensemble baroque nantais, conduits pour l'occasion depuis le clavecin par Bertrand Cuiller.

Du grand spectacle dans une tragédie chantée et émouvante.

Concert gratuit.
En savoir + : www.saint-aignan-grandlieu.fr
Renseignements et réservations.
Tél. : 02 40 26 44 44

HISTOIRE



Mémoire de Temps de Guerre

MORTS POUR LA FRANCE

Nous vous présentons les trois premiers soldats Aignanais morts pour la France en ce début 1916. Ces trois mois ont été le calme avant la tempête que représentera la bataille de Verdun à partir de mars 1916.

Pierre Auguste Eugène

Babonneau, mort pour la France le 18 janvier 1916 à 44 ans à Amiens dans la Somme à l'Hôpital n°5 de maladie. Né à Saint-Aignan le 26 mars 1871. Fils de Pierre et de Victoire Marie Françoise Desmas. Cultivateur à Saint-Aignan puis manœuvre résidant à Ragon puis à Nantes à partir de 1906. Soldat de 2^{ème} classe du 286^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Transcrit à Rezé le 21 janvier 1926.

Marie Louis de la Laurencie, mort pour la France le 6 février 1916 à 38 ans à la Butte de Souain dans la Marne. Né le 5 janvier 1878 à Nantes. Résidant à Saint Cyr, Seine et Oise. Fils de Marie Alexandre Stanislas et de Julie Camille Rousselot de Saint Cérans (Nièce et filleule de Jules d'Herbauges). Militaire de carrière, Capitaine du 29^{ème} Bataillon des Chasseurs à Pieds. Soldat cité, trois citations dont une à l'armée. Blessé par balle, les deux cuisses traversées le 24 août 1914. Plaie par balle du moignon de l'épaule droite, le 7 avril 1915 à la Lelouze. Légion d'Honneur. Croix de guerre avec palme.

Jean Marie Louis Moriceau, mort pour la France le 8 mars 1916 à 29 ans à Vaux devant Dambloup dans la Meuse, disparu. Né le 22 avril 1886 à Saint-Aignan. Fils de Mathurin et de Augustine Chevalier. Cultivateur. Soldat du 409^{ème} Régiment d'Infanterie.

Texte fourni par le Groupe Histoire « Sur les Pas d'Amani ».



La fête de la musique aura lieu le vendredi 17 juin à partir de 19 h, parc du presbytère. Cette année encore, les musiciens sont invités à se produire pour animer cette soirée estivale. Alors, en groupe ou en solo, quel que soit votre niveau, votre style, si vous avez envie de jouer à cette occasion, c'est le moment pour vous faire connaître.
Vous êtes invités à écrire à : arousseau@sagl.fr, avant le 17 mai.



ILS OBTIENNENT LE PRIX DU DÉVOUEMENT



Organisée par le Rotary Club de Pornic, la 5^e édition des Jeunes Talents du Pays de Retz s'est terminée le samedi 12 mars par la proclamation des huit lauréats. Un groupe de cinq jeunes Aignonais a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « Dévouement ».

Âgés de 16 à 18 ans, Justine Redor, Flavie Mondin, Marion Dupont, Claire Papillon et Xavier Bocquier, ont été récompensés pour leurs actions réalisées à Madagascar en mai 2015 dans le cadre du projet humanitaire mené entre les jeunes, la municipalité et l'association Ankadibe de la commune. Là-bas, ils ont notamment participé à la construction d'une maison des jeunes dans le village d'Antananambany ; ils ont aussi réalisé des jeux pour les enfants, distribué des savons, des peluches ou des brosses à dents...

« Par l'intermédiaire du concours Jeunes Talents dans le Pays de Retz, nous avons pu découvrir de grands champions dans la catégorie « Sport », des artistes d'exception dans la catégorie « Art », des jeunes filles et jeunes gens dans différents métiers de la catégorie « Métier Manuel », et d'autres jeunes qui se dévouent sans compter pour les autres dans la catégorie « Dévouement », explique l'organisation.

Bravo à nos cinq Aignonais devenus Jeunes Talents 2016 du Pays de Retz.

AVRIL

3E PRINTEMPS DES BONS PLANS

à « Saint-Aignan Plage » : Bons plans « Vacances et mobilité »

Dimanche 24 de 10 h à 18 h
Héronnière

MIXTURE

Goûtez, testez, appréciez... L'École de Musique et le Jardin de Lecture vous mijotent une programmation aux petits oignons. Textes en musiques, improvisations, soundpainting... 3 lieux, 3 scènes

Mercredi 27 de 15 h à 18 h

Entrée libre, tout public, à la Médiathèque et Espace Vie Locale

ÉCOLE DE MUSIQUE : CONCERT D'ÉLÈVES

Jeudi 28 à 20 h

Salle Paul Pouvreau

MAI

EXPOSITION JEUNESSE

12 illustrateurs contemporains mis à l'honneur
Médiathèque

PRIX ICI ET LÀ

Vote du prix - Lecteurs de 8-10 ans

Mercredi 11 de 14 h 30 à 15 h 30
Médiathèque

BALADE DES CURIOSITÉS 2016

Balade familiale : un circuit pédestre (5 km) et un parcours à vélo (15 km)

Dimanche 15

Départ entre 9 h 30 et 10 h

L'ÉCOLE POUR TOUS

Soirée d'information et d'échanges (lire page 13)

Mardi 17, à 20 h 30

Entrée libre. Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale

HISTOIRES À PICORER

Mercredi 25 de 17 h à 17 h 30
Médiathèque

CONTE MUSICAL

Vendredi 27 et samedi 28 mai à 20 h 30

Spectacle unique des élèves et professeurs de l'école de musique pour cette 7^e édition

Gratuit sur réservation

Héronnière

JUIN

EXPOSITION JEUNESSE

12 illustrateurs contemporains mis à l'honneur
Médiathèque

LIRE-DIRE

Partage des coups de cœurs littéraires

Samedi 4 de 14 h 30 à 16 h 30

Médiathèque

ANGERS NANTES OPÉRA

Jeudi 9 juin à 20 h 30

Gratuit. Église

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 17 à partir de 19 h

Bar, restauration
Parc du Presbytère

RÉSIDENTE D'AUTEURE HÉLÈNE GAUDY

Mercredi 22 : 4^e atelier d'expressions de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi 24 : Rencontre publique à 20 h 30
Médiathèque

FÊTE DE PIERRE AIGÜE

Samedi 25 et dimanche 26

Site de Pierre Aigüe

DÉBUT JUILLET

LES LIVRES VAGABONDS

Du 1^{er} juillet au 31 août

250 livres ado-adultes à disposition en différents points de la commune

APÉRO MUSICAL ET THÉÂTRE EN PLEIN AIR

Samedi 2 à partir de 19 h (pièce à 20 h 30)

« Electre », Cie Nomade
Parc du Presbytère

HISTOIRES VAGABONDES

Mercredi 6 à 17 h

Le Bestiaire de Jules, contes enfants

Lieu de plein air à définir

SENIORS

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 17 avril à 12 h 30

Héronnière

CINÉMA

Vendredi 20 mai à 14 h 30

Programmation en cours

Salle Paul Pouvreau

Tarifs : 3 € ménages imposables et hors commune, 1 € ménages non imposables

JOURNÉE À PLANÈTE SAUVAGE

Lundi 13 juin, départ à 9 h 30

de la Pavelle
Découverte de la faune et la flore africaine lors d'un safari en 4*4, et promenade sur les parcours du site, à la rencontre des lémuriens, des dauphins de la cité marine...
Tarif : 18 € ménages imposables, 9 € ménages non imposables
Inscriptions à partir du 17 mai au service social

RENSEIGNEMENT SERVICE SOCIAL :

TÉL. 02 40 26 44 73



NUMÉROS PRATIQUES

Pompiers : 18
Urgence médicale : 15
Urgence européenne : 112
Sécurité police/gendarmerie : 17
Sos veille sociale, sans abri : 115



Retrouvez aussi le détail de vos rendez-vous chaque mois dans le kiosque de Grand Lieu !

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

MAISON DES JEUNES : L'OPPOSITION S'ABSTIENT. LES RAISONS DE CE CHOIX

Le projet de la maison des jeunes a été proposé au dernier conseil municipal. Son coût avoisinera 475 000 € TTC. Nous nous abstenons. Une surprise ? Pas vraiment.

Un projet nécessaire. En commission et conseil municipal nous avons pris connaissance du projet. Cette infrastructure est nécessaire pour notre jeunesse. Cela permettra de remplacer le bâtiment existant aujourd'hui dépassé. Nous actons l'emplacement choisi, il semble intéressant. Que les jeunes soient associés au projet est une bonne chose. Nous souscrivons à une construction à économie d'énergie.

ALORS, POURQUOI UNE ABSTENTION ?

Coût. On peut craindre un dérapage du coût final lorsque le Maire parle d'un projet contemporain laissant une libre expression architecturale. Nous voyons tous ce que cela donne avec l'espace de la vie locale. Nous désirons que ce bâtiment s'inscrive dans une identité cohérente avec les bâtis existants dans le parc de Grand Lieu.

Citoyenneté. Alors pourquoi décentraliser certaines missions de la mairie au sein de la Maison des jeunes ? Nous ne souhaitons pas un éparpillement du parcours citoyen des jeunes. La Mairie doit rester le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté pour notre jeunesse.

Démocratie locale. Le plus inquiétant, c'est qu'aucune invitation aux groupes de travail sur le choix du programme n'a été adressée à l'opposition malgré nos plusieurs relances en commission. Un programme déjà ficelé est alors présenté. Seule la localisation a été choisie. Serait-ce une éviction volontaire ? Face à cela, l'opposition s'est alors abstenue.

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » : Virginie JOUBERT, Damien HUMEAU, Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Diego MOREL
10.12.2015

Ethan CHIFFOLEAU
15.12.2015

Liam GOMIS
22.12.2015

Sacha TESSIER
22.12.2015

Raphaël MUSSET
28.12.2015

Loïs AUBRY
02.01.2016

Maïwenn SORIN
12.01.2016

Bastien GAUTIER
18.01.2016

Ethan BACONNAIS
13.02.2016

Nialy CADIOU TROUVAT
26.02.2016

Liyanna CHARIAUD
02.03.2016

Marius BOURI
04.03.2016

DÉCÈS

Michel PELLETIER
26.01.2016

Etienne-François GÉRAUD
06.02.2016

Anne GOBIN
veuve CORBINEAU
12.02.2016

Serge MORICEAU
16.02.2016

Jacqueline QUÉVAREC
veuve BIORET
05.03.2016

Chantal PROUST
épouse GUITTENY
11.03.2016

Simone PRIN
veuve THOMAS
18.03.2016

MARIAGES

Néant

RENDEZ-VOUS CITOYENS

REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS AUX JEUNES CITOYENS

Les nouveaux jeunes inscrits sur les listes électorales sont invités à une cérémonie citoyenne le samedi 23 avril à 10 h, salle du Conseil en mairie. Le livret du jeune citoyen et leurs cartes d'électeurs leur seront remis.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement installées à Saint-Aignan de Grand Lieu sont invitées à une rencontre organisée en deux temps à l'occasion du Printemps des Bons Plans, le dimanche 24 avril :

- A 11 h 30 salle de l'Héronnière, moment d'accueil avec les élus, et verre de l'amitié.
- A 15 h 30 visite de la commune avec le groupe Histoire.

Une invitation a été adressée à chacun. Toutefois, en cas d'omission involontaire de notre part, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie. Tél. 02 40 26 44 44.



FESTICAP 2017, C'EST PARTI !

La 3^e édition des Festifolies d'Automne aura lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre 2017. Elle aura pour thème la ville légendaire d'Herbauges qui sera évoquée tant par les décors que par la grande parade. Il sera fait appel à toutes les bonnes volontés désireuses de participer aux ateliers de costumes, d'ornis, de décors, de spectacles, de logistiques, etc. Dans l'immédiat, il s'agit pour ceux qui ont de l'imagination et le sens de l'organisation de former le comité Festicap 2017 afin d'écrire ensemble le scénario des Festifolies 2017.

Vous souhaitez participer à l'aventure des Festifolies 2017 ?
Prenez contact à l'Espace Vie Locale.
Tél. 02 40 26 44 71 ou evl@sagl.fr.

À SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU (44860)
VILLAGE DE LA CONSOMMATION ALTERNATIVE
ANIMATIONS • ÉCHANGES • ATELIERS • STANDS • EXPOSITIONS

le **Printemps**
des **BONS**
PLANS!

3^e édition :
Vacances & Mobilité



Consommez
autrement
et à bon prix



en Extérieur :

Saint-Aignan Plage !
Animations enfants et adultes

Dimanche
24 *avril*
2016 *de 10 h à 18 h*
Salle de l'Héronnière

Espace enfants • Ouvert à tous • Entrée libre • Salon de thé
Lignes Bus n° 98 et n° 68

Renseignements : 02 40 26 44 44 et www.saint-aignan-grandlieu.fr

